



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 20 mars 2015

Compte rendu de la Commission de gestion du 19 mars 2015

Approbation du Compte rendu de la séance du 12 janvier 2015 :

Sans remarques des membres de la commission, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Présentation du projet de mandat de gestion avec la CNAMTS (voir annexe 1) :

Le projet du mandat de gestion présenté à cette réunion est la dernière version avant sa présentation au CA du 25/03/15. Il intègre les derniers amendements ainsi que les conventions locales de tiers payant en vigueur au 01/07/2015 et favorisera son développement pour les ressortissants du régime minier.

La CFTC estime que ce projet de mandat de gestion a évolué significativement. Il répond à nos attentes, sécurise la prise en charge des affiliés et répond aux besoins de proximité dans certains cas.

Elle restera toutefois très attentive quant à son application sur les différents territoires.

Elle émettra un avis lors du prochain conseil d'administration du 25 mars.

170 dossiers mis en attente :

- 11 convertis
- 82 régime général
- 27 CNIEG
- 10 Service de l'Etat
- 14 à l'étranger

La direction de la CDC informe la commission sur le nombre de dossiers mis en attente suite à la loi du 20 janvier 2015 sur le cumul emploi retraite. Elle n'a toujours pas de précision supplémentaire sur l'application de la loi pour le régime des mines.

Elle informe la commission du paiement des 40 € pour les pensions de moins de 1200 € brut par mois (annexe 2).

Fin de la réunion. Prochaine commission le 4 juin 2015.

Eric GROH